



**RESEAU INTERDIOCESAIN
DE MICROFINANCE
(RIM PLC)**

**ETATS FINANCIERS ET
RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDEPENDANT**

**POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2023**

Date d'émission : Mars 2024



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

TABLE DE MATIERE

1. INFORMATIONS GENERALES	3
2. RESPONSABILITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
3. RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE DE LA SOCIETE	8
4. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT	12
5. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR.....	13
6. LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023.....	16
6.1 COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023.....	16
6.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2023	17
6.3 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	18
6.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE POUR L'EXERCICE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2023.....	19
6.5 NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS	20

RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

1. INFORMATIONS GENERALES

Identification **RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC**
B.P 951
Kigali. Rwanda

Auditeur DNR PARTNERS CPA Ltd
KG 647 St, Kigali
P. O. Box 5247 Kigali, Rwanda
+250 788 386 134
info@dnrpartners.com
www.dnrpartners.com

Banques **Bank of Kigali**
K4 Ave
P.O Box 175
Kigali-Rwanda

BPR
P.O Box 1348
Kigali-Rwanda

I&M Bank du Rwanda Limited
P.O Box 354
Kigali-Rwanda

GT Bank
P.O Box 331
Kigali-Rwanda

COGEBANQUE
Avenue De la Paix
P.O. Box
Kigali-Rwanda

UNGUKA Bank
Dorona House
P.O.Box: 6417
Kigali -Rwanda

BRD
KN 2
P.O.Box 1341
Kigali-Rwanda

BNR
P.O.Box 531
Kigali-Rwanda



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Activité Principale

Le Réseau interdiocésain de Microfinance (RIM Plc) a été créé pour fournir essentiellement les services d'épargnes et de crédits, comme institution de microfinance sur le territoire de la République du Rwanda, afin de :

- Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la mobilisation de l'épargne et la distribution des crédits en faveur des démunis économiquement actifs ;
- Contribuer à l'essor de la croissance socio-économique du pays par le renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat ;
- Promouvoir la dignité humaine.

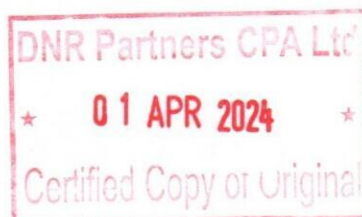
Résultat

Le résultat du Réseau Interdiocésain de Microfinance (RIM) PLC pour la période clôturée au 31 Décembre 2023 est décrit à la page 15.

Actionnaires

Les actionnaires de la Microfinance pour la période clos le 31 Décembre 2023 sont les suivant :

S/N	Actionnaires	Nombre d'actions	Montant apport en FRW	Actions en %
1	CARITAS Rwanda	4.804	480,366,188	41
2	DIOCESE GIKONGORO	1.070	107,000,000	9
3	DIOCESE BUTARE	981	98,100,000	8
4	ARCHIDIOCESE KIGALI	881	88,100,000	8
5	DIOCESE BYUMBA	806	80,600,000	7
6	DIOCESE KABGAYI	703	70,300,000	6
7	DIOCESE NYUNDO	684	68,400,000	6
8	DIOCESE RUHENGERI	642	64,200,000	6
9	DIOCESE KIBUNGO	486	48,600,000	4
10	DIOCESE CYANGUGU	351	35,100,000	3
11	CENTENARY HOUSE Ltd	209	20,900,000	2
		11,617		



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Performance pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les performances de l'année sont résumées ci-dessous

	2023	2022
	FRW	FRW
Revenues financiers	2,989,752,526	2,431,369,218
Bénéfice brut	2,813,225,121	2,302,091,660
Résultat de l'exercice après impôt	602,602,396	506,883,101
Bénéfice net/(perte) marge (%)	20%	21%
Fonds propre net	4,107,739,768	3,649,725,162

Auditeur

DNR PARTNERS CPA a été désigné en qualité d'un auditeur externe conformément au Règlement de BNR relatif aux exigences d'accréditation et autres conditions des auditeurs externes des institutions financières au Rwanda.

Événements postérieurs à la date de clôture d'exercice

Les administrateurs n'ont connaissance d'aucune événement ou circonstance survenue depuis la fin de l'exercice qui nécessiterait des modifications significatives dans les états financiers de 12 mois clos le 31 décembre 2023.

Capital souscrit versé

Le capital social de la société est de **FRW 1,161,666,188** composés de 11,617 actions à FRW 100,000 chacun. Il n'y a eu aucun changement dans le capital-actions autorisé ou versé de la société au cours de l'exercice audité.

Dividende

Le ratio de distribution des dividendes pour l'année de 2023, tel que déclaré et approuvé par l'assemblée des actionnaires, était de 30 %. Le dividende pour l'année de 2023 sera proposé lors de la réunion du conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée des actionnaires.

Conseil d'administration et membres de la direction

La composition du conseil d'administration et membre de direction au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est présentée à la page 2.

Par Ordre du Conseil d'Administration

Abbe' KAGIMBURA Oscar
Président

[Signature]

Signature



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

2. RESPONSABILITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Loi N° 007/2021 du 05/02/2021 régissant les sociétés commerciales stipule que le Conseil d'administration d'une société est responsable de tenir des livres comptables qui donnent une image sincère et fidèle de la situation financière du Réseau Interdiocésain de Microfinance ainsi que sa performance financière de la période clôturée

Les registres comptables contiennent des livres comptables appropriés et conservés sous une forme écrite ou d'une manière qui permet d'y accéder facilement et de les convertir à la forme écrite.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateurs doivent :

- Rassembler les procédures comptables et les appliquer avec constance ;
- Formuler les jugements et estimations raisonnables et prudents ;
- Indiquer si les normes comptables internationales ont été suivies ;
- Préparer les états financiers sur base du principe de la continuité de l'exploitation lorsqu'il est présumé que l'organisation continuera son exploitation.

Les membres du conseil d'administration sont d'avis que les états financiers du Réseau Interdiocésain de Microfinance donnent une image sincère et fidèle de la situation financière et de la performance financière et de la trésorerie et des notes explicatives. Les administrateurs sont d'avis que les états financiers sont conformes aux normes comptables internationales en vigueur y compris la norme comptable internationale, IFRS 9 récemment adoptée par RIM.

Les administrateurs ont évalué la capacité du Réseau Interdiocésain de Microfinance à poursuivre son exploitation et n'ont aucune raison de croire que la société ne le sera pas pendant au moins les douze prochains mois à compter de la date de signature de ces états financiers

Pour le Conseil d'Administration



Abbé KAGIMBURA Oscar
Président

Date : 30 / Mars 2024



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

3. RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Réseau Interdiocésain de Microfinance (RIM) PLC s'engage à respecter les meilleurs principes de gouvernance d'entreprise dans la gestion des opérations de la Microfinance. La microfinance s'efforce d'assurer le respect de toutes les règles et lois du pays dans la conduite de ses affaires. La microfinance est administrée dans le but de gagner la crédibilité, de maximiser la valeur pour les actionnaires et de répondre aux attentes des autres parties prenantes. La prise de décision et les pouvoirs sont exercés avec intégrité, responsabilité et transparence.

Le conseil d'administration

Les administrateurs qui ont siégé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 sont cités à la page 7.

Bien que la responsabilité globale du suivi et du contrôle de la performance opérationnelle et financière de RIM Plc incombe au Conseil d'Administration, la gestion quotidienne de la société a été déléguée au Directeur Général.

Réunions du conseil et participation

Au cours de l'année 2023, cinq réunions ont été tenues par le Conseil d'administration et la participation est indiquée ci-dessous ;

Noms	Rôle	Nombre de présence en réunion
TWAGIRAYEZU Jean Marie Vianney	Président Sortant	1/5
KAGIMBURA Oscar	Président Entrant	4/5
ISHIMWE Flavien	Vice-Président, Indépendant	1/5
NDATSINZE Félix	Secrétaire	4/5
SAFARI Laurent	Membre	5/5
GAKUBA UWACU Yvonne	Membre, Indépendante	5/5
NDAGIJIMANA Jean	Membre	5/5
TWIZERUMUREMYI Donatien	Membre	5/5

Comités du conseil

Le Conseil a mis en place divers comités pour l'aider à s'acquitter de son rôle de surveillance des principales activités de RIM. Le conseil examine les rapports et les procès-verbaux des comités et est responsable de leurs décisions et de leurs fonctions.



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Comité d'audit et risques

Le comité d'audit et risques du conseil se compose du président, et de deux membres. Son principal objectif est :

- D'aider le conseil à fournir un examen indépendant de l'efficacité du processus de présentation de l'information financière.
- Il aide à maintenir un système de contrôle interne solide et robuste de la microfinance. Il examine et approuve le plan d'audit annuel préparé par l'auditeur interne et supervise son exécution.
- Il recommande la nomination, le renouvellement et la révocation des auditeurs externes et évalue leur indépendance.
- Il garantit l'efficacité et la qualité des services d'audit externe. Il veille à ce que l'auditeur externe reçoive l'assistance voulue de la direction et du personnel pour améliorer la qualité du rapport d'audit.

Le comité d'audit du conseil se réunit au moins une fois par trimestre et est présidé par le Président du Comité. En 2023, les membres du comité d'audit du conseil ont tenu 3 (trois) réunions et la participation aux réunions est indiquée ci-dessous :

Noms	Rôle	Nombres de présence en réunion
NDATSINZE Félix	Président	2/3
TWIZEYUMUREMYI Donatien	Membre	1/3
SAFARI Laurent	Membre	3/3

Comité d'épargne, crédit et recouvrement

Le comité d'épargne, crédit et recouvrement du conseil se compose du président et de deux membres. Son objectif principal est d'examiner et de superviser la politique globale de prêt de la microfinance. Il identifie les risques de crédit pour minimiser les risques de créances douteuses, Il assiste le conseil dans l'exercice de ses fonctions d'examen de la qualité du portefeuille de prêts ; provisionnement adéquat pour les créances douteuses conformément à la politique de provisionnement approuvée par le conseil, aux normes comptables et aux directives de la Microfinance centrale. Il approuve les prêts au-dessus d'un certain seuil en fonction de la politique de prêt approuvée par le conseil.

Le comité d'épargne, crédit et recouvrement du conseil se réunit au moins une fois par trimestre et est présidé par un administrateur non exécutif.

En 2023, le comité de crédit est réuni trois (3) fois et la présence est comme suit :

Noms	Rôle	Nombres de présence en réunion
ISHIMWE Flavien	Président	2/3
TWIZEYUMUREMYI Donatien	Membre	1/3
UWACU GAKUBA Yvonne	Membre	2/3



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Comité de gestion administrative et des ressources humaines

Le comité des nominations au conseil d'administration, de gestion administrative et des ressources humaines est composé du président, du vice-président et d'un autre membre. Son objectif principal est de faire en sorte que la microfinance dispose des bonnes ressources humaines, aux bons postes avec les bonnes ressources pour piloter les activités de la microfinance avec plus de motivation. De plus, le comité supervise les politiques, les pratiques et le recrutement en matière de rémunération ainsi que la nomination et la rémunération des membres du conseil.

Le comité de gestion administrative et des ressources humaines du Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre et est présidé par un administrateur indépendant.

En 2023, les membres du comité de gestion administrative et des ressources humaines du Conseil d'Administration ont tenu cinq (5) réunions ordinaires et une extraordinaire et la participation aux réunions est indiquée ci-dessous :

Noms	Rôle	Nombres de présence en réunion
SAFARI Laurent	Président	5/5
ISHIMWE Flavien	Vice-Président	1/5
NDAGIJIMANA Jean	Membre	5/5

Comité d'Actif-Passif

En plus des autres tâches et responsabilités que le Conseil d'Administration lui délègue à l'occasion, le Comité de Gestion Actif-Passif a le pouvoir et la responsabilité liés à l'exécution des tâches suivantes :

- (1) Analyse et approbation des états financiers et du budget
- (2) Analyse de liquidité
- (3) Analyse de taux d'intérêts
- (4) Analyse du Capital
- (5) Analyse de marché

Noms	Rôle	Nombres de présence en réunion
Mme GAKUBA UWACU Yvonne	Présidente	4/4
NDAGIJIMANA Jean	Membre	3/4
NDATSINZE Félix	Membre	3/4

Comité Adhoc

Le Comité Adhoc est composé du Président, du Vice-président ainsi que d'autres membres désignés à cet effet. Le Comité Adhoc est mis en place de façon occasionnelle pour ne traiter que les sujets urgents qui lui sont confiés par le Conseil d'administration.



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

En 2023, le Comité adhoc n'a tenu qu'une seule réunion pour procéder au recrutement du Commissaire aux comptes.

Noms	Rôle	Nombre de présence en réunion
SAFARI Laurent	Président	1/1
ISHIMWE Flavien	Vice-Président, Indépendant	1/1
NDATSINZE Félix	Secrétaire	1/1
TWIZERUMUREMYI Donatien	Membre	1/1



4. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Aux Actionnaires du RIM PLC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Réseau Interdiocésain de Microfinance (RIM) Plc, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 Décembre 2023, le compte d'exploitation, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes explicatives, y compris le résumé de principales méthodes comptables. Ces états financiers sont à la page 15 à 37.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image sincère et fidèle de la situation financière du Réseau Interdiocésain de Microfinance (RIM) au 31 Décembre 2023, ainsi que la performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière « International Financial Reporting Standards » (IFRS) et ainsi qu'aux dispositions requises par la loi N°007/2021 du 05/02/2021 régissant les sociétés commerciales, Règlement n° 02/2009 relatif à l'organisation de l'activité de microfinance et Loi n° No 072/2021 OF 05/11/2021 portant organisation de l'activité de micro finance

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section 6 du présent rapport intitulée « les responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de RIM conformément au Code de la déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales comptable (le Code IESBA) ainsi qu'aux règles qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Rwanda et nous nous sommes acquittés des responsabilités qui nous incombent selon ces règles et le Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants (les preuves comptables ainsi que d'autres pièces justificatives) que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion indépendante sur les états financiers du Réseau Interdiocésain de Microfinance (RIM) PLC.

Responsabilités du Conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers qui présentent une image sincère et fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), des pratiques comptables en vigueur au Rwanda, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers qui n'ont pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les problèmes relatifs à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

5. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble n'ont pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de fournir un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspondant à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISAs) permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'elles sont raisonnables de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celles-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISAs), nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations ultérieures pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'Administration notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute faiblesse importante du contrôle interne que nous aurions relevées au cours de notre audit.

Nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les anomalies communiquées au Conseil d'Administration, nous déterminerons qu'elles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : Ce sont les anomalies importantes de l'audit.

Nous décrivons ces anomalies dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminerons que nous ne devrions pas communiquer une anomalie dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette anomalies dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

La Loi n ° 007/2021 du 05/02/2021 relative aux sociétés exige que, dans le cadre de notre audit, nous examinons et vous rendons compte des points suivants. Nous confirmons que :


- Il n'y a aucune circonstance qui puisse menacer notre indépendance en tant qu'auditeur du Réseau Interdiocésain de Microfinance ;
- Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui au mieux de notre connaissance et croyance sont nécessaires aux fins de notre audit ;
- A notre avis, les livres comptables ont été tenus par le Réseau Interdiocésain de Microfinance telle qu'il ressort de nos vérifications de ces livres, l'état de la situation financière et l'état du résultat global sont en accord avec les livres comptables.
- Nous n'avons pas de relation d'intérêts et des dettes envers le Réseau Interdiocésain de Microfinance.

Nous avons communiqué au Conseil d'administration du Réseau Interdiocésain de Microfinance, par le biais d'une lettre de contrôle interne et de gestion, les faiblesses de contrôle interne identifiées dans le cadre de notre audit, y compris nos recommandations relatives à ces faiblesses



Selon les informations et les explications qui nous ont été fournies en tant qu'auditeur externe du Réseau Interdiocésain de Microfinance, comme le montrent les documents comptables et autres pièces justificatives de l'institution, les états financiers ont été préparés conformément aux articles 121 « Normes à suivre pour la préparation du bilan » et 123 « Exigences relatives aux comptes annuels particuliers » de la loi sur les sociétés.

L'Associé responsable de l'audit ayant donné lieu au présent rapport de l'auditeur indépendant est Dieudonne NGIRIMANA, avec licence de l'ICPAR (Rwanda) : No PC/CPA0436/0113


Dieudonne NGIRIMANA, FCCA
Managing Partner
DNR Partners CPA
Kigali-Rwanda

Date: 07.1.04.2024

RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

6. LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

6.1 COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Description	Notes	2023	2022
		Frw	Frw
Revenus financiers	2	2,989,752,526	2,431,369,218
Charges financières	3	(176,527,405)	(129,277,558)
Revenus financiers nets		2,813,225,121	2,302,091,660
Frais et Commissions sur crédits	4	462,345,182	417,194,327
Revenus et Commissions nets		3,275,570,303	2,719,285,987
Charge de dépréciation sur Crédits	5	(189,959,057)	(36,423,486)
Dépenses opérationnelles	6	(2,324,363,696)	(2,110,304,609)
Résultat d'exploitation		761,247,550	572,557,892
Revenus hors exploitation	7	144,851,896	170,102,904
Résultat de l'exercice avant impôt		906,099,446	742,660,796
Impôt sur le résultat	8	(303,497,050)	(235,952,816)
Résultat net de l'exercice après impôt		602,602,396	506,707,980

Les états financiers ainsi que les notes explicatives de la page 19 à 37 ont été approuvés et signés par :



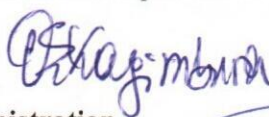
RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

6.2 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Notes	2023	2022
		Frw	Frw
Valeurs en caisse et Microfinance	10	2,510,742,916	2,925,703,539
Placement à terme avec les Intérêts	11	500,000,000	500,000,000
Intérêts à recevoir	11	50,877,805	39,583,330
Crédits à la clientèle	12	13,170,017,542	9,830,654,823
		16,231,638,263	13,295,941,692
Actif Immobilisé et droit au bail			
Immobilisations Corporelles	21	502,502,726	311,246,337
Immobilisations incorporelles	22	63,062,786	16,004,635
Droit au bail	23	456,375,178	625,861,667
Impôts différé		11,454,054	13,784,582
		1,033,394,744	966,897,221
Autres actifs			
Débiteurs divers	13	45,082,386	15,590,944
Matériel de bureau	14	10,577,280	27,941,327
Compte de régularisation actif	15	27,171,176	16,427,584
		82,830,842	59,959,855
TOTAL ACTIF		17,347,863,848	14,322,798,768
PASSIF			
Dépôts de la clientèle	16	10,416,877,283	8,890,585,662
Intérêts courus à payer		33,918,948	45,316,918
Emprunts	17	1,617,391,758	778,614,859
Obligations locatives	18	393,778,565	569,886,072
Autres passifs	19	536,410,850	219,805,427
Compte de régularisation passif	24	93,269,983	84,192,208
Impôts sur les bénéfices à payer	9	148,476,694	77,929,677
TOTAL PASSIF		13,240,124,081	10,666,330,823
Fonds propres			
Capital souscrit versé		1,161,666,188	1,161,666,188
Subventions	20	775,934,574	775,934,574
Réserves légales		1,567,536,610	1,212,159,203
Report à nouveau		602,602,396	506,707,980
TOTAL FONDS PROPRES		4,107,739,768	3,656,467,945
TOTAL PASSIF + FONDS PROPRES		17,347,863,849	14,322,798,768

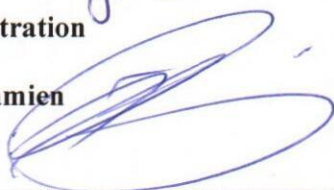
Les états financiers ainsi que les notes explicatives de la page 19 à 37 ont été approuvés et signés par :

Abbé KAGIMBURA Oscar
Président du Conseil d'administration



Date : 30/03/2024

GATERA NSANZIMFURA Damien
Directeur Général



Date : 30/03/2024





RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

6.3 ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

	Capital social	Report à nouveau	Reserve légale	Total
	FRW	FRW	FRW	FRW
At 01 Janvier 2023	1,161,666,188	506,707,980	1,212,159,203	2,880,533,371
Résultat de l'exercice	-	602,602,396	-	602,602,396
Dividendes à payer aux actionnaires	-	(152,012,394)	-	(152,012,394)
Affectation du report à nouveau 2023	-	(355,377,407)	355,377,407	-
Ajustement	-	681,821	-	681,821
Au 31 Décembre 2023	1,161,666,188	602,602,396	1,567,536,610	3,331,805,194

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

	Capital social	Report à nouveau	Reserve légale	Total
At 01 Janvier 2022	1,161,666,188	367,731,031	947,061,642	2,476,458,861
Capital libéré	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	507,707,980	-	506,707,980
Subvention	-	-	-	-
Dividendes à payer aux actionnaires	-	(110,319,309)	-	(110,319,309)
AFFECTATION DU REPORT A NOUVEAU 2022	-	(257,429,212)	257,429,212	-
Ajustement	-	17,490	7,668,349	7,685,839
Au 31 Décembre 2022	1,161,666,188	506,707,980	1,212,159,203	2,873,615,467

RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

6.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE POUR L'EXERCICE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2023

	2023	2022
	FRW	FRW
Résultat avant impôt	906,099,446	506,707,980
Ajustements pour :		
Dépréciation des immobilisations corporelles	128,028,827	155,446,517
Amortissement des actifs incorporels	1,771,943	8,065,185
Résultat opérationnel avant variations des actifs et passifs opérationnels	1,035,900,216	670,219,682
Variations de l'actif et du passif d'exploitation :		
Diminution / (augmentation) des prêts à la clientèle	(3,339,362,719)	(2,606,463,296)
Diminution / (augmentation) des autres actifs	(22,870,987)	80,324,285
(Diminution) / augmentation des dépôts des clients	1,526,291,621	1,503,413,348
Intérêts à recevoir	(11,294,475)	
Augmentation / (diminution) des autres créditeurs (hors éléments reportés)	314,285,228	108,534,690
Impôt sur le revenu payé	(230,619,505)	(120,402,625)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation	(727,670,621)	(364,373,916)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	(319,459,017)	(181,332,094)
Achat immobilisations (Incorporelles)	(48,830,094)	(2,950,000)
Charge de la période sur droit au bail	169,486,489	208,996,788
Ajustements des immobilisations(corporelles)	173,801	
Flux de trésorerie nets provenant / (utilisés dans) les activités d'investissement	(198,628,821)	24,714,694
FLUX DE TRESORERIE LIES A DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Obligation locatives	(176,107,507)	(210,617,141)
Ajustement de subvention	-	(5,833,776)
Dividende payé	(152,012,394)	(117,660,152)
Ajustement aux réserves et au niveau	681,821	7,685,839
Augmentation des emprunts financiers	838,776,899	557,102,567
Trésorerie nette générée par les activités de financement	511,338,819	230,677,337
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(414,960,623)	(108,981,885)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'année (au 01 janvier)	3,425,703,539	3,534,685,424
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'année	3,010,742,916	3,425,703,539

RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

6.5 NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

1. Généralité

1.1 Brève historique.

RIM Plc est une société privée par actions de droit Rwandais créée par les diocèses catholiques du Rwanda, CORAR et la Caritas Rwanda en qualité d'actionnaires. Comme genèse, RIM PLC est le fruit et l'aboutissement de plusieurs étapes de développement institutionnel. Au départ en 1998, les activités de microfinance étaient exécutées sous forme de projet soutenu techniquement et financièrement par Catholique Relief Services (C.R.S) dans l'Archidiocèse de Kigali. Vers les années 2000, l'expérience de ce projet a généré un programme de développement durable appelé NKUNGANIRE. Parallèlement, sous le modèle NKUNGANIRE, d'autres programmes naissaient dans les autres diocèses à travers tout le pays.

En mars 2004, une idée de créer une institution au niveau de chaque diocèse et en faire l'union au niveau national s'était concrétisée. C'est ainsi que les diocèses catholiques au Rwanda et la Caritas Rwanda ont décidé de créer une institution de forme juridique de société anonyme au nom de RIM PLC.

Ce réseau regroupe actuellement 11 branches et 36 guichets repartis dans les Provinces et dans la Ville de Kigali.

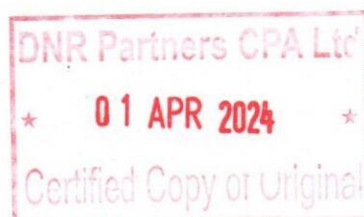
1.2 Mission et objet de RIM Plc

Le Réseau interdiocésain de Microfinance (RIM Plc) a été créé pour fournir essentiellement les services d'épargne et des crédits, comme institution de microfinance sur le territoire de la République du Rwanda, afin de :

- Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la mobilisation de l'épargne et la distribution des crédits en faveur des démunis économiquement actifs ;
- Contribuer à l'essor de la croissance socio-économique du pays par le renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat ;
- Promouvoir la dignité humaine.

1.3 Vision de RIM Plc

La vision de RIM Plc est de devenir une banque de microfinance la plus performante avec un réseau le plus ramifié au Rwanda.



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

2. Normes effectives adoptées.

Au 31 décembre 2023, les normes internationales IFRS avaient été appliquées.

3. Recours aux estimations et jugements

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 31 décembre 2023, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation ;
- le montant des pertes de crédit attendues des actifs financiers ainsi que des engagements de financement et de garantie ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et, plus particulièrement, la provision épargne-logement et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraite et avantages sociaux futurs ;
- les incertitudes relatives aux traitements fiscaux portant sur les impôts sur le résultat ;
- les impôts différés ;
- les incertitudes liées à l'application de certaines dispositions du règlement relatif aux indices de référence;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition. Par ailleurs, l'exercice du jugement est nécessaire pour apprécier le modèle de gestion ainsi que le caractère basique d'un instrument financier. Les modalités sont précisées dans les paragraphes concernés. L'application de la norme IFRS 16 a conduit RIM à étendre son recours au jugement pour estimer la durée des contrats de location à retenir pour la comptabilisation des droits d'utilisation et des passifs locatifs. Les incertitudes liées au contexte Covid-19.

4. Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) et la loi no 07/2009 du 27/04/2009 relative aux sociétés Commerciales avec la loi no 02/2009 relatif à l'organisation de l'activité de microfinance.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains biens et instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'il estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la microfinance prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

d'évaluation. La juste valeur aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers consolidés est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 2, aux opérations de location qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 16, et aux mesures présentant certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans IAS 2, ou la valeur d'utilité dans IAS 36. Les principales méthodes comptables sont présentées ci-après.

1. Principales méthodes comptables

Enregistrement des produits et des charges

Les produits d'exploitation bancaire sont constitués principalement d'intérêts et commissions sur crédits accordés et sur placements d'excédents de trésorerie, de produits des opérations de trésorerie et interbancaires ainsi que des opérations diverses. Généralement ces intérêts et commissions sont comptabilisés pour leur montant couru et échu.

Disponibilités et comptes assimilés

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les espèces et quasi-espèces comprennent les soldes de moins de 90 jours à la fin de l'exercice y compris les espèces et le solde de la Microfinance nationale du Rwanda, les bons du Trésor et autres titres de négociation.

Les placements

Les placements représentés par les dépôts à court et moyen terme sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ; les intérêts relatifs sont reconnus en compte de résultat lorsqu'ils sont courus.

Dépôts

Les dépôts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, puis évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provision pour pertes sur prêts

Des provisions ont été établies pour les pertes sur les prêts probables. Les provisions sont reconnues lorsque RIM Plc a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'événements passés ; il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ; et une estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite.

Les provisions pour pertes imputées aux activités sont fondées sur le jugement de la direction sur la conjoncture économique actuelle, la valeur de la garantie sous-jacente et le risque de crédit du portefeuille de prêts. La direction est d'avis que ces provisions sont suffisantes pour les pertes sur prêts inhérentes au portefeuille de prêts.

Bien que la direction utilise l'information disponible pour comptabiliser les pertes sur les prêts, des ajouts futurs aux provisions peuvent être nécessaires en fonction de l'évolution de la conjoncture économique.



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

La Banque Nationale du Rwanda définit le niveau minimum de provision requis dans chaque cas. En vertu du Règlement no 02/2011 sur la classification et le provisionnement du crédit, les facilités de crédit sont classées dans les cinq catégories suivantes :

RIM Plc applique des critères subjectifs et objectifs pour déterminer la classification d'une installation.

Un écart important par rapport à la principale source de remboursement et la modification des modalités et des conditions de crédit pour remédier à la délinquance justifient une classification défavorable, même si la facilité de crédit semble actuelle ou à jour,

RIM Plc maintient des provisions spécifiques pour toutes les facilités de crédit non performantes. Toutes les facilités de crédit classées comme étant de qualité inférieure, douteuse ou perdante sont assujetties à des dispositions particulières, que les critères subjectifs ou objectifs aient été utilisés pour déterminer la classification.

Les provisions spécifiques pour prêts non conformes aux normes sont maintenues à au moins 25% du solde impayé de la facilité de crédit. Les provisions spécifiques pour créances douteuses sont maintenues à un minimum de 50% du solde de la facilité de crédit. Les provisions spécifiques des prêts à perte sont maintenues à 100% du solde impayé de la facilité de crédit.

Le solde impayé se compose du capital, des intérêts capitalisés et de tous les autres frais, commissions et autres montants qui ont été capitalisés dans le solde impayé ; l'intérêt pour le suspense et les sûretés peuvent être déduits du solde impayé avant de déterminer les provisions.

Provisions pour autres risques

Des provisions sont comptabilisées lorsque RIM Plc a une obligation légale et implicite résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être fait.

Capital et réserves

RIM Plc classe les instruments de capital en passifs financiers ou en actifs financiers d'instruments de capitaux propres conformément à la substance des termes contractuels de l'instrument.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Les dépenses ultérieures ne sont capitalisées que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs incorporés dans l'immobilisation corporelle. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées dans le compte de résultat en tant que charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements sont comptabilisés comme charges suivant la méthode linéaire, aux taux suivants, en fonction de leur durée d'utilisation estimative. Les taux en vigueur qui tiennent compte de la durée de vie raisonnable des biens comme détaillé ci-après sont utilisés :



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Description	Taux d'amortissement
Mobilier, Agencement et accessoires	25%
Matériel roulant	25%
Logiciel informatique	25%
Matériel et mobilier de bureau	25%
Matériel informatique	50%

Amortissement

Le Microfinance a maintenu les durées dégagées par l'utilisation des taux fiscaux.

Les plus-values et les pertes de cession d'immobilisations corporelles sont déterminées en fonction de leur valeur comptable et du produit de la vente. Ces plus-values ou pertes sont portées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont générées.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au cout historique moins l'amortissement cumulé.

L'amortissement est imputé au compte de résultat sur base linéaire afin d'amortir le cout ou l'évaluation des actifs sur leur durée d'utilité estimée. Les actifs incorporels représentent les licences de logiciels informatiques. Le taux utilisé est indiqué dans le tableau des taux là-dessus.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle de l'entité est le Franc Rwandais comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités

Monnaies étrangères

Dans le cadre de la préparation des états financiers des entités de la microfinance, les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité (monnaie étrangère) sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont reconvertis en utilisant le cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaie étrangère ne sont pas reconvertis

Comparatif

Au besoin, les chiffres comparatifs sont à juté être conformes aux changements de présentation de l'année en cours.



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Impôt sur les sociétés

RIM Plc paie l'impôt sur les sociétés conformément à la législation fiscale rwandaise.

Avantages pour les employés

RIM Plc verse un salaire mensuel au personnel et une contribution réglementaire connexe de 5% au régime de retraite national et 0.3% en relation du congé de maternité.

Intérêts et produits assimilés

Les intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lors de sa réception. Les revenus d'intérêts sur les prêts sont portés aux résultats. RIM Plc comptabilise ses produits d'intérêts en se référant au principal payé et au taux d'intérêt effectif applicable.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés dans l'état de la situation financière de la microfinance au coût, en utilisant la comptabilisation à la date de règlement, lorsque la microfinance est devenue partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les méthodes comptables spécifiques adoptées par la microfinance sur les instruments financiers détenus à la date du bilan sont résumées ci-dessous.

Prêts et avances

Les prêts et avances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et que la microfinance n'a pas l'intention de vendre immédiatement ou à court terme.

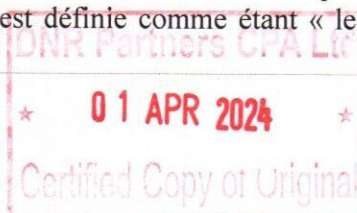
Les prêts sont comptabilisés au montant en principal, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts, dépréciations et frais de prêts non acquis. Tous les prêts et avances sont comptabilisés lorsque l'argent est avarice aux emprunteurs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés en quatre catégories : les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les actifs disponibles à la vente.

Ils sont comptabilisés au coût amorti, la perte ou le profit étant constatés dans le résultat de l'exercice. Le coût amorti est défini par la norme comme « le montant auquel un actif ou un passif financier a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des Remboursements en principal et majoré ou diminue l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance (prime de remboursement ou d'émission, frais d'émission par exemple) et diminue de toute réduction pour dépréciation ou non recouvrabilité ».

Les actifs et passif financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées dans le résultat de l'exercice. Les instruments financiers dérivés sont toujours constatés comme des actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction. La juste valeur est définie comme étant « le montant pour



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

lequel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé, entre deux parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale ».

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant soit incluses dans le résultat net de l'exercice soit constatées en capitaux propres, jusqu'au moment où ils sont vendus, recouverts, transférés ou considérés comme dépréciés.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance et les prêts émis jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti, la perte ou le profit étant constatés dans le résultat de l'exercice. Le coût amorti est défini par la norme comme « le montant auquel un actif ou un passif financier a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal et majoré ou diminué de l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance (prime de remboursement ou d'émission, frais d'émission par exemple) et diminue de toute réduction pour dépréciation ou non recouvrabilité ».

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant soit incluses dans le résultat net de l'exercice soit constatées en capitaux propres, jusqu'au moment où ils sont vendus, recouverts, transférés ou considérés comme dépréciés.

Créditeurs

Les dettes envers les fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

Continuité des opérations

Les états financiers sont préparés en vertu du principe de continuité d'exploitation. Ce principe veut que pour l'établissement des comptes, l'institution soit considérée comme devant poursuivre normalement son activité dans un avenir prévisible.

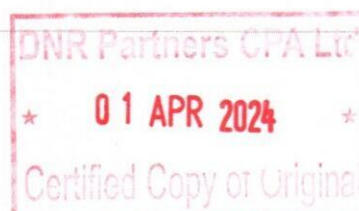
Evènements subséquents

RIM Plc n'a eu aucun évènement qui serait considéré comme important pour les opérations de l'institution financière entre la période du 01 Janvier 2024 et la date du rapport d'audit.

Subvention et fonds de crédits

Les subsides de l'Organisation sont les subventions reçues des différents partenaires pour être utilisées dans les activités d'exploitation et d'investissement. Elles sont comptabilisées dans les capitaux propres et amorti à chaque temps qu'on l'utilise dans les activités. Soit activités d'exploitation et d'investissements. Parmi eux, inclus les fonds de crédit pour être utilisés en donnant les crédits au groupe cibles et le produit provenant de ces crédits sont partagés par le partenaire et le RIM Plc selon les rubriques du document signé entre les parties (MOU : Memorandum of Understanding).

Le placement à court terme de 500.000.000 Frw est un dépôt à terme placé dans l'UNGUKA BANK PLC depuis le 24/02/2023 jusqu'au 24/02/2024 au sujet de 9.5%. Subséquemment ce montant a échu et déposé au compte de RIM avec leurs intérêts mais aussi le même capital est réinvesti encore pour un an qui suit.



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

2. Revenus financiers

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Intérêts sur crédits	2,799,920,608	2,210,922,674
Intérêts reçus sur les opérations avec les microfinance s commerciales	189,831,918	220,446,544
	2,989,752,526	2,431,369,218

2.a) Intérêts sur crédits

	2023	2022
	Frw	Frw
Intérêts sur crédits de trésorerie	1,542,487,593	1,335,009,160
Intérêts sur crédits équipements	31,246,048	319,736,227
Intérêts crédits de consommation	831,593	3,119,944
Intérêts sur Crédit Habitat	258,771,779	311,458,325
Intérêts sur autres crédits	822,285,367	132,149,521
Intérêts de retard sur crédits	144,298,228	109,449,497
	2,799,920,608	2,210,922,674

2.b) Intérêts reçus des établissement financiers

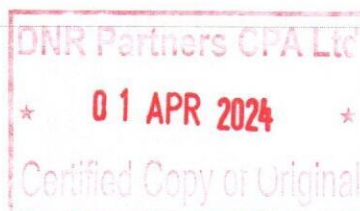
Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Intérêts sur comptes ordinaires des microfinance s au Rwanda	142,331,918	172,529,884
Intérêts sur comptes et prêts de trésorerie à terme	47,500,000	47,916,660
	189,831,918	220,446,544

3. Charges financières

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Intérêts sur dépôts	123,950,044	113,291,248
Intérêts sur Emprunts financiers	52,577,361	15,986,310
	176,527,405	129,277,558

4. Frais et Commissions sur crédits

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Commission de service sur crédits	86,495,159	1,207,930
Commission et frais de dossiers sur crédits	236,766,319	273,277,318
Commission sur fonctionnement de compte (tenue de compte)	116,216,557	111,294,416
Commission sur salaires transférés	19,526,307	27,372,553
Commission sur virements	239,500	446,000
Commission sur SMS alerte	3,101,340	3,596,110
	462,345,182	417,194,327



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

5. Charges de dépréciation sur crédits

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Dotation pour dépréciations des créances sur la clientèle	1,175,145,716	1,390,079,729
Perte sur créance irrécupérables couvertes par des dépréciations	36,594,647	76,134,696
Reprise des provisions des créances sur la clientèle	(985,101,749)	(1,373,437,662)
Récupérations sur créances radiés	(36,679,557)	(56,353,277)
	189,959,057	36,423,486

6. Dépenses opérationnelles

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Coût du Personnel (6.1)	1,124,198,403	970,058,870
Impôts et Taxes (6.2)	30,449,878	35,284,429
Loyers et Charges liés aux locaux (6.3)	387,471,208	367,113,328
Honoraires et Prestation externes (6.4)	60,556,495	52,619,819
Dotation aux amortissements des immobilisations	129,324,938	142,426,736
Charges bancaires	3,410,390	8,802,179
Autres Charges diverses (Note 6.5)	588,952,384	533,999,248
	2,324,363,696	2,110,304,609

6.1 Coût du Personnel

Salaires et appointements	743,062,479	697,102,582
Primes et gratifications	183,010,048	129,533,230
Autres rémunérations du personnel	64,005,813	48,962,884
Charges d'assurances sociales	58,757,090	45,690,101
Charges de formation	40,474,162	7,438,444
Indemnités de caisse	5,667,750	5,548,500
Soins médicaux	29,221,061	35,513,129
Frais funéraires	-	270,000
	1,124,198,403	970,058,870

6.2 Impôts et Taxes

Taxe urbaine	1645075	1477700
Patente	4920900	5381235
Taxes locales	3941050	2942280
Autres impôts, taxes et droits assimilés	19,942,853	25,483,214
	30,449,878	35,284,429

6.3 Loyers et Charges liés aux locaux

Loyers de location simple	223,071,899	206,508,695
Frais d'entretien et réparation	6,727,740	6,449,874
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	21,278,913	18,755,326
Frais de nettoyage	17,493,202	16,963,441
Frais de gardiennage	118,889,454	118,435,992
	387,461,208	367,113,328



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

6.4 Honoraires et Prestation externes

Frais et honoraires de contentieux liés aux crédits	40,066,816	29,296,656
Honoraires des commissaires aux comptes et auditeurs externes	10,620,000	17,700,000
Autres honoraires de conseil	9,869,679	5,623,163
	60,556,495	52,619,819

6.5 Autres Charges diverses

Transport et déplacement	56,873,302	49,702,675
Missions et réceptions	40,319,692	35,709,859
Primes d'assurance (hors locaux)	20,015,722	17,439,687
Publicité et relations publiques	13,934,475	16,934,421
Imprimés	58,314,816	54,484,969
Carburant	37,225,601	31,895,755
Fournitures de bureau	55,652,416	53,771,964
Frais postaux et de télécommunications	49,707,923	42,639,185
Frais d'accès au VPN (Interconnexion)	90,747,294	90,042,284
Frais d'accès au CRB	54,685,276	39,248,790
Frais d'entretien et réparation matériel et mobilier	26,785,394	37,785,730
Frais d'entretien Matériel Roulant	15,259,507	13,425,841
Frais de Maintenance du Logiciel	10,156,051	8,259,996
Divers autres charges externes	1,784,251	1,959,472
Frais de conseil et d'assemblée	16,753,565	17,534,482
Dons et libéralités	2,811,249	500,000
Cotisation professionnelles	1,765,915	1,542,508
Frais de Supervision par BNR	100,000	100,000
Contribution au DGF	9,106,107	7,665,263
Pénalités et débits	424,467	12,584,050
Frais d'actes et de contentieux non liés aux crédits	597,850	175,123
Pertes et Charges Diverses	24,962,716	-
Diverses autres charges générales d'exploitation	968,795	597,194
	588,952,384	533,999,248

7. Revenus hors exploitation

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Ventes des imprimés	30,260,799	17,512,371
Produits Western Union	131,542	164,896
Produits Money Gram	555,485	392,879
Produits MOBICASH	-	1,751,971
Vente de chéquiers	38,863,610	50,895,400
Produit sur compte parrainé	2,925	4,800
Divers autres produits accessoires	45,494,147	41,859,896
Autres produits sur prestations de services	1,136,610	2,058,061
Autres produits sur valeurs et emplois divers	1,313,646	1,432,392
Autres produits sur opérations avec la clientèle	-	140,000
Plus-value de cession des immobilisations	330,000	6,396,000



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Reprise des dépréciations des immobilisations	-	2,292,176
Reprises des subventions d'investissement reçues	-	5,833,776
Subventions d'exploitation reçues	26,763,132	39,368,286
	144,851,896	170,102,904

8. Impôt sur le résultat et impôt différé

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Résultat avant impôt	906,099,446	742,660,796
Dépenses non déductibles		
Dotations aux amortissements des immobilisations		142,426,736
Carburant	7,445,120	6,379,151
Communication	7,181,304	7,018,925
Dotation aux provisions des crédits Sains	-	17,337,728
Détournement de fond par des employés	22,000,000	-
Prime de performance à l'agent de crédit	40,907,335	
Amendes et pénalités	424,467	12,529,050
Dépréciation non soumise dans le grand livre envoyé à RRA	23,618,947	
Dépense non soumise dans le grand livre envoyé à RRA	16,603,854	
Total des dépenses non déductibles	1,024,280,473	928,352,386

Impôt de la période du 01/01 au 13/09/2023	215,519,837
Impôt de la période du 14/09 au 31/12/2023	85,646,685
Impôt de la période 2023	301,166,522
Plus Impôt défermé	2,330,528
Impôt de la période 2023	303,497,050

9. Impôt créditeur

Impôt sur les bénéfiques des sociétés	301,166,522	242,819,494
Moins prépaiement	(152,689,828)	(164,889,817)
Impôt créditeur	148,476,694	77,929,677

10. Valeurs en caisse et Microfinance

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Valeurs en caisse	329,732,648	253,204,409
Dépôts bancaires ordinaires	2,181,010,268	2,672,499,130
	2,510,742,916	2,925,703,539

11. Placement à terme avec les Intérêts

	2023	2022
	Frw	Frw
Placement à terme	500,000,000	500,000,000
Intérêts à recevoir	50,877,805	39,583,330
	550,877,805	539,583,330



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

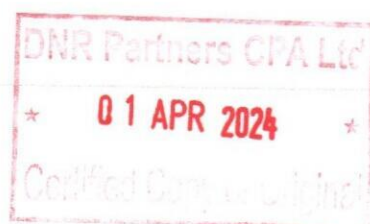
12. Crédits à la clientèle	2023	2022
	Frw	Frw
Montant brut	13,525,843,326	9,996,936,640
Amortissement ou Provision	(355,825,784)	(166,281,817)
	13,170,017,542	9,830,654,823

13. Les débiteurs divers	2023	2022
Intitulé	Frw	Frw
Débiteurs divers Western Union reçus	3,988,328	2,898,845
Débiteurs divers Money Gramm reçus	446,495	2,890,512
Subventions d'exploitation à recevoir de de Projet ENABEL	38,151,946	8,546,054
Autres débiteurs divers	2,495,617	1,255,533
Total	45,082,386	15,590,944

14. Matériel de bureau	2023	2022
Intitulé	Frw	Frw
Stock des fournitures de bureau	6,552,448	15,160,365
Stock des imprimés	4,024,832	12,780,962
	10,577,280	27,941,327

15. Les comptes de régularisation actif	Frw	Frw
Intitulé	2023	2022
Charges payées d'avance (Assurance véhicule, moto, transport de fond)	13,603,573	13,434,044
Frais de Communication et CUG	2,270,200	2,270,000
Maintenance du Logicielle / PUSH-PULL	700,413	-
Paiement de la 1e Tranche du Contrat de maintenance des équipements du RIM Plc	9,971,667	-
Frais de taxes locales de GISHANDA ET NYANGE	130,000	-
Déficits de caisse non encore remboursés	493,300	723,540
Total	27,171,176	16,429,606

16. Dépôts de la clientèle	2023	2022
Intitulé	Frw	Frw
Dépôts à vue	8,021,759,238	7,153,322,832
Dépôts et compte à terme	2,045,745,218	1,381,070,359
Dépôts de garantie	349,372,827	356,192,471
	10,416,877,283	8,890,585,662



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

17. Emprunts financiers

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Emprunt financier auprès de la BRD	-	36,927,548
Emprunt financier auprès de la BANCA ETHICA	53,064,960	117,668,209
Emprunt financier auprès de la BNR	2,960,109	7,919,102
Emprunt financier BRD-AFFIR	361,366,689	416,100,000
Emprunt financier BRD- CDAT	1,000,000,000	
Emprunt financier BRD-ENABEL	200,000,000	200,000,000
	1,617,391,758	778,614,859

18. Obligations locatives

	2023	2022
	Frw	Frw
Au 1 Janvier	569,886,072	188,165,334
Additions	102,180,331	395,008,145
Ajustement	-	197,329,734
Loyers payés	(278,287,838)	(210,617,141)
Au 31 Décembre	393,778,565	569,886,072

19. Autre passifs

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
TVA Collectée	4,715,230	4,261,035
TPR	12,259,846	16,869,182
Contribution MUSA	226,283	242,308
Autres impôts collectés à verser (Taxes sur dividendes, WHT)	13,783,130	17,827,064
Créditeurs divers Western Union Envoie	5,447,693	57,788
Contribution RSSB (Sécurité Sociale)	8,432,284	5,812,681
Contribution RSSB (Assurance Maladie)	40,907,335	6,657,790
Sanlam Assurance Vie	18,740,282	3,681,002
Subventions reçues à affecter	17,717,893	3,038,732
Créditeurs divers JYAMBERE	265,550,000	42,900,000
Excédent de caisse	933,464	
Divers autres créditeurs (Clients non encore identifiés)	147,697,410	118,457,845
Total	536,410,850	219,805,427

20. Subventions

Intitulé	2023	2022
	Frw	Frw
Subvention d'investissement UNDP/UNCDF	21,807,531	21,807,531
Subvention reçue à affecter TROCAIRE	4,114,469	4,114,469
Fonds de crédits WORLD VISION RWANDA	426,398,213	426,398,213
Fonds de crédits WCS	323,614,361	323,614,361
	775,934,574	775,934,574



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

21. Immobilisation corporelles 2023

	Aménagement et installation	Matériel et Mobilier de Bureau	Matériel Roulant	Coffre-Fort	Matériel Informatique	Groupe Electrogène	Immobilisation en cours	Total
Coût	FRW	FRW	FRW	FRW	FRW	FRW	FRW	FRW
Au 01 Janvier 2023	249,754,148	322,342,748	224,411,224	42,200,275	311,931,390	69,575,031	22,977,152	1,243,191,968
Additions	43,659,150	88,556,039	24,307,000	-	158,028,500	-	4,908,328	319,459,017
Au 31 Décembre 2023	293,413,298	410,898,787	248,718,224	42,200,275	469,959,890	69,575,031	27,885,480	1,562,650,985
Minus								
Dépréciation								
Au 01 Janvier 2023	142,771,474	242,897,303	187,112,332	39,135,342	263,764,822	56,438,159	-	932,119,432
Charge de la période	31,989,619	32,562,053	11,348,723	635,875	48,208,336	3,284,221	-	128,028,827
Ajustement par rebut	-	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2023	174,761,093	275,459,356	198,461,055	39,771,217	311,973,158	59,722,380	-	1,060,148,259
VNC Au 31/12/2023	118,652,205	135,439,431	50,257,169	2,429,058	157,986,732	9,852,651	27,885,480	502,502,726
VNC Au 31/12/2022	106,982,674	79,445,445	37,298,892	3,238,734	48,166,568	13,136,872	22,977,152	311,246,337



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

22. Immobilisation incorporelles 2023

Immobilisation incorporelles 2022

Coût

Au 01 Janvier 2023

Additions

Rebut

Ajustement

Au 31 Décembre 2023

Dépréciation

Au 01 Janvier 2023

Charge de la période

Ajustement par rebut

Ajustement

Au 31 Décembre 2023

VNC Au 31/12/2023

VNC Au 31/12/2022

171,622,433
48,830,094

220,452,527

155,617,798
1,771,943

157,389,741

63,062,786
16,004,635



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

23. Droit au bail

	2023	2022
	Frw	Frw
Au 1 Janvier	1,022,788,407	423,109,685
Additions	-	402,348,988
Ajustement	-	197,329,734
31 Décembre	1,022,788,407	1,022,788,407
Amortissement		
Au 1 Janvier	396,926,740	187,929,952
Charge de la période	169,486,489	208,996,788
31 Décembre	566,413,229	396,926,740
Valeur Net Comptable	456,375,178	625,861,667

24. Compte de régularisation

Intitulé	2023	2022
	FRW	FRW
Charges à payer (factures des différents fournisseurs à payer)	92,312,365	84,181,939
Excédent de caisse	957,613	10,269
Total	93,269,983	84,192,208



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

11. Les parties liées

N° Dossier	Taux	Montant	D Effet	Défini	Encours	Produit	Classification	PARTIE LIE
041PRT2022896U00246	23	160,000,000	26/07/2022	26/07/2025	97,855,914	Equipement Short Terme	Crédit Normal	Actionnaire
4112023075351	10	50,000,000	03/10/2023	03/10/2024	41,995,112	Agriculture Short Terme	Crédit Normal	Actionnaire
011PRT2023037U00032	23	45,027,298	30/01/2023	30/01/2026	34,364,543	Finissage et réhabilitation des maisons Short Terme	Crédit Normal	Conseil d'administration
4112023075700	23	30,000,000	23/10/2023	23/04/2024	30,000,000	Facilité de caisse Short Terme	Crédit Normal	Actionnaire
4112023075007	10	12,000,000	15/09/2023	15/09/2025	12,000,000	Agriculture Medium Terme	Crédit Normal	Conseil d'administration
4112023076485	23	7,375,000	15/12/2023	15/12/2026	7,375,000	Habitat Medium Terme	Crédit Normal	Conseil d'administration

* 01 APR 2024 *

RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

12. Respect des normes prudentielles

RIM Plc est généralement en conformité avec le règlement No 20/2009 de la Banque Nationale du Rwanda relatif à l'organisation de l'activité de micro finance. Nous ne reprenons ici que quelque norme prudentielle de ce règlement matérialisées par les ratios suivants :

	2023	2022
Capital souscrit versé	1,161,666,188	1,161,666,188
Réserves légales	2,170,139,006	1,718,867,183
Capital de base	3,331,805,194	2,880,533,371
Le ratio du capital de base		
Capital de base	3,331,805,194	2,880,533,371
Les actifs pondérés	14,873,087,641	11,531,595,055
RIM Ratio	22%	25%
BNR Ratio de base	10%	
Ratio du capital total		
Capital de base	3,331,805,194	2,880,533,371
Capital supplémentaire	775,934,574	775,934,574
Capital totale	4,118,766,566	3,656,467,945
Les actifs pondérés	14,873,087,641	11,531,595,055
RIM Ratio	28%	32%
BNR Ratio de base	12.50%	
Ratio d'adéquation		
Fonds propres	4,107,739,768	3,656,467,945
L'actif totale	17,347,628,503	14,322,798,768
RIM Ratio	24%	26%
BNR Ratio de base	15%	
Ratio de liquidité		
Dépôt	3,061,620,721	3,465,286,869
Ratio de liquidité	10,416,877,283	8,890,585,662
BNR Ratio	29%	39%
Investissements en immobilisations et en actifs non-productif	31-Dec-23	31-Dec-22
	Frw	Frw
Immobilisations Corporelles	502,502,726	311,246,337
Fonds propres	4,107,739,768	3,656,467,945
BNR Ratio	12%	9%
		50%



RESEAU INTERDIOCESAIN DE MICROFINANCE (RIM) PLC
ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

	31-Dec-23	31-Dec-22
NPL		
	Frw	Frw
Crédits à la clientèle	13,525,843,326	9,830,654,823
Crédits en souffrance	491,231,343	108,242,815
NPL	4%	1%

26. Passif éventuel

L'institution avait identifié le passif éventuel. Il était essentiellement lié au crédit non performant mais la direction de l'institution a déjà fait la provision pour perte de ces crédits non performants.

27. Evènements survenus après le 31 décembre 2023

La direction n'a pas connu aucun évènement survenu après le 31 décembre 2023 qui nécessite un ajustement sur les états financiers.

28. Continuité d'exploitation

Les administrateurs n'ont pas l'intention de liquider la société ou d'arrêter ses opérations dans les prochaines 12 mois à venir à compter à partir du 1^{er} janvier 2023.

29. Gestion des risques

• **Risques de liquidité**

C'est un risque actuel ou éventuel aux profits et au capital résultant de défaut du débiteur d'honorer les termes de tout contrat conclu avec une microfinance ou lorsque le débiteur faillit autrement de respecter son engagement tel que convenu ;

• **Risques de Crédit**

C'est un risque actuel ou éventuel aux profits et au capital résultant de défaut du débiteur d'honorer les termes de tout contrat conclu avec une microfinance ou lorsque le débiteur faillit autrement de respecter son engagement tel que convenu ;

• **Risque du marché et du risque opérationnel**

Risque de marché : c'est le risque de perte directe ou indirecte découlant de l'absence ou l'insuffisance des procédures de contrôle interne, des personnes et des systèmes ou qui est causé par un événement externe ou d'autres catastrophes. Il peut découler de la violation des contrôles internes

Risque opérationnel c'est un risque dont la valeur des actifs et du passif et du hors bilan de la microfinance sera négativement affectée par la fluctuation des taux du marché ou les prix tels que le taux d'intérêt, le taux de change, les prix des capitaux propres, la répartition du crédit et ou les prix des produits résultant de la perte aux profits et au capital.

